BONDERITE M-FE 1070

Nom actuel Duridine 1070

Mai 2013

PROCEDE DE DEGRAISSAGE-PHOSPHATATION AU JET OU AU TREMPE DES SURFACES METALLIQUES

I. PRESENTATION

BONDERITE M-FE 1070 est destiné à réaliser simultanément le dégraissage et la phosphatation "amorphe", par aspersion en tunnel 3 ou 4 étages ou par immersion de :

- pièces réalisées dans des métaux différents (ferreux, alliages légers, acier galvanisé ou électrozingué), mais qui sont traités dans la même installation, soit par campagne, soit simultanément.

- ensembles comprenant une partie en métaux ferreux et une partie en alliages légers, en galvanisé ou en électrozingué, ou bien encore des ensembles comprenant ces trois types de métaux.

Par suite de son nouvel accélérateur, **BONDERITE M-FE 1070** apporte d'excellentes propriétés anticorrosion sous peinture sur les supports acier, aussi bien que sur zingués ou alliages légers.

BONDERITE M-FE 1070 possède un excellent pouvoir dégraissant et ses tensio-actifs sont biodégradables.

II. CARACTERISTIQUES

. Aspect : liquide limpide, de couleur jaune.
. Densité à 20 °C : 1,14
. pH du produit pur : environ 4.

III. CONDITIONS D'UTILISATION

. Concentration : 3 à 6 % en volume.
. Température : 40 à 65 °C.
. Temps de traitement
  . Aspersion : 90 sec. à 3 mn.
  . Immersion : 3 à 8 mn.
. Pression d'aspersion : 1 à 2 bars.

Le pouvoir dégraissant de la **BONDERITE M-FE 1070** peut être renforcé par l'adjonction d'un additif tensio-actif , compatible avec la base mouillante de la **BONDERITE M-FE 1070**,

IV. CONTROLES DES BAINS

Le contrôle des bains de **DURIDINE BONDERITE M-FE 1070** s'effectue par détermination de l'Acidité Totale.

Pour les installations très sollicitées, il peut également, être nécessaire de faire l'Acidité Consommée.

Matériels nécessaires

. 1 pipette de 10 ml
. 1 bécher de 250 ml
. 1 burette graduée de 25 ml
. 1 agitateur magnétique

Réactifs nécessaires

. Eau distillée
. Phénolphtaléine à 0,2 %
. Vert de bromocrésol à 0,4 %
. Solution de soude caustique 0,1 N
. Solution d'acide chlorhydrique 0,1 N

Saphonyx

1) Acidité Totale (AT)

A l'aide de la pipette, prélever exactement 10 ml de bain et les introduire dans le bécher.
Ajouter environ 50 ml d'eau distillée et quelques gouttes de phénolphtaléine. Homogénéiser.
A l'aide de la burette de 25 ml préalablement remplie au trait "0" avec la solution de soude caustique 0,1 N, titrer le prélèvement sous agitation, jusqu'à l'apparition d'une coloration rose.

Noter le nombre de ml de soude caustique 0,1 N utilisé. Ce nombre représente le pointage du bain en acidité totale.

Pour un bain neuf monté à 5,5 % en volume, ce pointage se situe aux alentours de 8,6.

Lors des titrages ultérieurs, pour chaque point manquant, il convient d'ajouter 650 ml de **BONDERITE M-FE 1070** pour 100 litres de bain.

Remarque
Il est préférable de régénérer le bain régulièrement à l'aide d'une pompe doseuse dont le débit est réglé pour maintenir le pointage .

2) Acidité Consommée

A l'aide de la pipette, prélever exactement 10 ml de bain et les introduire dans le bécher.
Ajouter 4 gouttes de Vert de Bromocrésol.

a) - Si la solution devient verte, l'Acidité Consommée est égale à 0. C'est la valeur idéale pour le bain.

b) - Si la solution devient bleue, le bain est du côté Acidité Consommée
Doser le prélèvement à l'aide de la solution d'acide chlorhydrique 0,1 N jusqu'à virage au vert.
Le nombre de ml de solution d'acide chlorhydrique 0,1 N utilisé représente la valeur de l'Acidité Consommée exprimée en points

c) - Si la coloration devient jaune, le bain est du côté Acidité Libre.
Doser le prélèvement par la solution de soude caustique 0,1 N jusqu'à virage au vert.
Le nombre de ml de solution de soude caustique 0,1 N utilisé représente la valeur de l'Acidité Libre.

L'Acidité Consommée doit être maintenue entre 0,0 et 0,3 point.

- Si le bain a été dosé avec la solution d'acide chlorhydrique 0,1 N (solution bleue avec le vert de bromocrésol), il convient d'ajouter pour chaque 0,1 point d'acidité consommée,11,8 ml de BONDERITE C-IC 171 AE pour 100 litres de bain.

- Si le bain a été dosé avec la solution de soude caustique 0,1 N (solution jaune avec le vert de bromocrésol), il convient d'ajouter pour chaque 0,1 point d'acidité libre,12,6ml de BONDERITE M-AD 40110 pour 100 litres de bain.

V. POST- TRAITEMENT

Après le rinçage qui suit la **DURIDINE BONDERITE M-FE 1070**, il est souhaitable de faire un rinçage final soit de type chromique , soit de type non chromique .

Le rinçage final est suivi ou non d'une rampe de rinçage en eau déminéralisée, en fonction de la peinture utilisée et des performances recherchées (nous consulter).

VI. CONDITIONS DE STOCKAGE

a) Produit

DURIDINE BONDERITE M-FE 1070 gèle à - 10 °C.
Revenir à température ambiante et homogénéiser avant utilisation.

b) Emballage

Ce produit peut être conditionné dans des emballages à base de polyéthylène.

Leur manipulation présente un certain risque à des températures inférieures à - 5°C
(inhérent à la caractéristique du polyéthylène à - 5°C : cassant).

Nota : Pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité.

saphonyx

ADDITIONAL INFORMATION
Clause de non-responsabilité
Note :

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S. l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
L'information fournier dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
Les données contenues dans ce document sont fourniers à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel. Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.**
La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques
Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.

saphonyx